

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 16 décembre 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 9, 10, 11, 12 et 13 décembre 2019

2019 DDCT 164 - DASES Budget participatif - Subventions d'investissement (67.100 euros) et conventions avec trois associations des 11^{ème} et 12^{ème} arrondissements de Paris.

Mme Pauline VERON, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2511-14 ;

Vu le projet de délibération, en date du 26 novembre 2019, par lequel la Maire de Paris soumet à son approbation les modalités d'attribution de subventions d'investissement à trois associations ;

Vu l'avis du conseil du 11^{ème} arrondissement en date du 25 novembre 2019 ;

Vu l'avis du conseil du 12^{ème} arrondissement du 25 novembre 2019 ;

Sur le rapport présenté par Mme Pauline VERON, au nom de la 7ème commission,

Délibère :

Dans le 11^{ème} arrondissement :

Article 1 : Une subvention d'investissement d'un montant de 50.000 euros est attribuée au titre de l'exercice 2019 à l'« Association pour la gestion d'un centre d'animation culturelle - AGECA » (6662 / 2019_10181), 177 rue de Charonne 75011 Paris. La Maire de Paris est autorisée à signer la convention jointe.

Article 2 : Une subvention d'investissement d'un montant de 16.000 euros est attribuée au titre de l'exercice 2019 à l'association « La Petite Rockette » (59841 / 2019_08781), 125, rue du Chemin Vert-75011 Paris. La Maire de Paris est autorisée à signer la convention jointe.

Dans le 12^{ème} arrondissement :

Article 3 : Une subvention d'investissement d'un montant de 1.100 euros est attribuée au titre de l'exercice 2019 à l'association « Culture Loisirs Animation Jeu Education - CLAJE » (16103 / 2019_09626), 291, rue de Charenton- 75012 Paris. La Maire de Paris est autorisée à signer la convention jointe.

Article 4 : La dépense correspondante sera imputée au budget d'investissement de la Ville de Paris de l'exercice 2019 et années suivantes.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO